

Reçu de M. Durand
février 17. 1845.

Monsieur Le Ministre
des Commerce et des Travaux publics

Monsieur Le Ministre

Les soussignés ^{propriétaires} ayant été
 ouvriers en bâtiment réclament
 un conseil de prud'hommes ^{Spécial}
 leur représentant de même aux pétition-
 -naires pour donner pleine et
 entière adhésion à leur demande
 afin que les propriétés soit appelés
 à jouir ^{des avantages incontestables} d'une juridiction arbitrale
 attendu que tous les ^{procès} ~~procès~~ sont en
 instance soit en appel sont toujours
 basés sur le rapport des arbitres
 conséquemment les arrêts de ce conseil
 de prud'hommes ~~soit~~ composé de mêmes
 hommes appelés comme experts ^{depuis}
 par les tribunaux ^{éviterait les frais et le retard du procès} ~~s'appliquent~~ et
 en conséquence les mêmes garanties et les
 mêmes garanties sans pour cela les
 priver les parties, d'en appeler lorsqu'ils
 se jugeraient mécontents, il en résulterait
 pour une notable amélioration.

* sur cette
matière



Manuscript of the
Year 1787

Manuscript of the
Year 1787

Manuscript of the
Year 1787

Manuscript of the
Year 1787

Manuscript of the
Year 1787

Manuscript of the
Year 1787